

CONDITIONS BUDGETAIRES PARTICULIERES DE STIMULATION DE LA FREQUENTATION ET DE PROMOTION EN DIRECTION DE CERTAINES CIBLES, APPLICABLES AU CHATEAU DU HAUT-KOENIGSBOURG, AVEC EFFET DU 1^{ER} JANVIER 2013

A) « Des offres promotionnelles peuvent-être mises en œuvre à l'occasion de certains événements ou pour pallier la sous fréquentation durant une période donnée selon les formules :

- X billet(s) de type t_a acheté(s) à un instant t_0 donne droit à Y billet(s) de type (t_a) offert(s) valable à l'instant t_0 ou lors d'une période définie.
- et/ou X billet(s) de tel tarif t_a ou t_b acheté(s) à un instant t_0 donne droit à Y billet(s) de tarif t_b valable(s) à l'instant t_0 ou lors d'une période définie.

Le tarif t_a est toujours > (supérieur) au tarif t_b .

De telles opérations ne peuvent être réalisées que :

- si pour la 1ère formule, le prix moyen des billets x et y est supérieur ou égal à 50 % du prix de l'entrée individuelle adulte.
- dans la limite annuelle de 30 billets offerts dans le cadre de ces promotions pour 100 billets vendus ou assimilés au tarif habituel (hors promotion)

Le Château du Haut-Koenigsbourg a la possibilité d'appliquer les offres promotionnelles dans ses points de vente physiques ou numériques. Ces offres promotionnelles peuvent être attribuées simultanément ou exclusivement sur tous ses propres points de vente ou par le biais de la vente en ligne uniquement ».

B) « Dans le but de stimuler les préventes de billets d'entrée, les conditions d'offre promotionnelle ci-dessous peuvent être pratiquées, lors de salon des comités d'entreprise ou autres moments de promotion en direction de cette cible ;

			OFFRE STANDARD		OFFRE PROMOTIONNELLE	
Type de visiteurs	Tarif appliqué	Nbre de billets achetés	Remise accordée	Montant du billet après remise	Remise accordée	Montant du billet après remise
Comités d'entreprises + Professionnels du tourisme pour la revente auprès des groupes et des individuels pour des offres packagées	Tarif réduit 6 €	de 100 à 199	3%	5,82 €	5%	5,70 €
		de 200 à 499	5%	5,70 €	10%	5,40 €
		à partir de 500	10%	5,40 €	15%	5,10 €
Professionnels du tourisme pour la revente auprès des individuels (billetterie sèche)	Plein tarif 8 €	de 20 à 299	10%	7,20 €	13%	6,96 €
		à partir de 300	13%	6,96 €	17%	6,64 €

Dès lors qu'un billet est vendu à un revendeur (service de billetterie conventionné, partenaire touristique,...) ce dernier peut facturer au client final une commission sans que le prix TTC supporté par le client n'excède le prix de l'entrée individuelle plein tarif pour la même prestation».